

L'ÉVÉNEMENT

Hebdo

N° 513 / 13^{ème} année. mardi 30 décembre 2003

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU PREMIER MINISTRE : **"La Mauritanie exportera son pétrole vers fin 2005"**

La Mauritanie commencera à exporter du pétrole vers la fin de l'année 2005, a annoncé Me Sghaïr Ould M'Bareck, dans la déclaration de politique générale du gouvernement prononcée devant l'Assemblée nationale.

Le Chef du gouvernement n'a pas fourni d'estimations sur les tonnages de brut dont il a annoncé l'exportation, ainsi que sur les réserves pétrolières du pays, situées en offshore à l'ouest de Nouakchott et ou-

vrant sur l'océan Atlantique. Sghaïr Ould M'Bareck a d'autre part affirmé que les résultats des recherches minières en cours en Mauritanie sont "encourageants", citant notamment le cas de l'or et du diamant. Il a également annoncé l'agrandissement du port d'exportation du fer, dont la capacité d'exportation sera doublée et passera "très prochainement" de 12 à 25 millions de tonnes par an. Le Premier ministre prévoit en outre une relance de la riziculture dans son pays, la promotion des cultures à haute valeur marchande, l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, une politique fiscale appropriée pour

encourager l'investissement et l'accélération du rythme de la privatisation.

Au plan politique, le Premier ministre a promis de "poursuivre ses efforts pour la consolidation des acquis démocratiques", à travers l'élargissement de la base de la représentation des femmes aux municipales, et l'extension de l'élection au scrutin proportionnel. La présidentielle du 7 novembre a "montré l'opposition farouche de notre peuple à tous les lâches complots qui visent à porter atteinte à nos institutions démocratiques et à nos acquis dans les différents domaines", a-t-il estimé, sans précisions sur ces "com-

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU PREMIER MINISTRE :

"La Mauritanie exportera son pétrole vers fin 2005"

plots" et leurs auteurs. Selon des observateurs, il s'agit d'une allusion à l'entourage de l'ancien chef d'Etat mauritanien (1980-1984) Mohamed Khouna Ould Haidalla, auquel est attribuée la préparation présumée d'un coup d'Etat.

M. Ould Haidalla, qui était candidat à la présidentielle, avait été inculpé avec 14 autres co-accusés d'"attentat tendant à renverser le régime constitutionnel par la violence au préjudice des intérêts ma-

jeurs de la Mauritanie". Il a été condamné dimanche à 5 ans de prison avec sursis, à une amende de 400.000 ouguiyas (1.250 euros), ainsi qu'à une privation pendant cinq ans de ses droits civils et civiques, à l'issue d'un procès de près d'un mois (voir article ci-contre).

Les députés de l'opposition ont boycotté le discours du Premier ministre, et quitté la salle avant que celui-ci ne prenne la parole. Ils ont estimé avoir été empêchés d'in-

terroger publiquement le Premier ministre. Leur demande, soumise au vote direct par le président de l'Assemblée, a été rejetée par les députés de la majorité parlementaire, a expliqué à la presse un des élus de l'opposition, Mohamed Mahmoud Ould Lemmatt, membre du Rassemblement des forces démocratiques (RFD, formation d'Ahmed Ould Daddah).